

DIRECTION ACADEMIQUE DU LOIR & CHER

CELLULE D'ACTION CULTURELLE

COLLEGE AU CINEMA

Mode d'emploi à destination des enseignants et des documentalistes des collèges

Programme :

1^{er} trimestre

6èmes/5èmes : **LA FLECHE BRISEE** de Delmer Daves

4èmes/3èmes : **SA MAJESTE DES MOUCHES** de Peter Brook

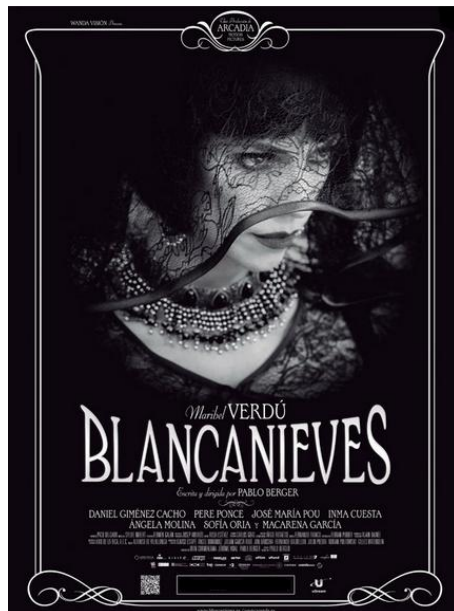
2ème trimestre (Films communs aux 4 niveaux) :

BLANCANIEVES de Pablo Berger

3ème trimestre

6èmes/5èmes : **BRENDAN ET LE SECRET DE KELLS** de Tomm Moore & Nore Twomey

4èmes/3èmes : **DU SILENCE ET DES OMBRES** de Robert Mulligan



Partenaires de l'opération :

Centre National de la Cinématographie, DRAC, Centre, DAAC, Conseil Régional du Centre, Collectivités locales, Partenaires privés, Exploitants des salles

COLLEGE AU CINEMA 2014-2015

Inscriptions : Par internet uniquement en remplissant le tableau situé à cette adresse dès la rentrée et avant le 4 octobre 2014 :

<https://docs.google.com/spreadsheet/ccc?key=0AqNMhnRxESdsdHhkY3VuMmdGT3pSdGoxdHE5YTZrRVE#gid=41>, (modalités en page 3 de ce document et pour toutes difficultés envoyer un message aux coordinateurs)

Attention : Conformément au cahier des charges de Collège au Cinéma, l'inscription à l'opération entraîne **OBLIGATOIREMENT la participation au programme complet (3 films)**. Les inscriptions ponctuelles pour une ou deux séances ne seront pas acceptées.

Transports : Chaque établissement organise son transport.

Tarif : **2,50€/élève/séance**. Gratuité pour les accompagnateurs.

Horaires : Merci de veiller à respecter les horaires annoncés. Les séances commenceront à l'heure.

Documents pédagogiques : Les livrets pédagogiques destinés aux enseignants et les fiches-élèves seront envoyés dans les établissements.

Accompagnement pédagogique : Deux formations seront organisées, l'une concernera, le film **SA MAJESTE DES MOUCHES** de Peter Brook le **15/10/2014**, et la seconde le film commun **BLANCANIEVES** de Pablo Berger, la date n'est pas encore fixée. **L'inscription à ces formations se fait aussi dans le tableau en ligne.**

Coordinateur : Chaque collège participant désignera un coordinateur qui assurera le relais des informations et la répartition des documents.

Désistements : **Les annulations de séance doivent rester exceptionnelles (uniquement cas de force majeure)**. Prendre directement contact avec l'exploitant de la salle et informer le coordinateur cinéma de la cellule d'action culturelle.

Contact :

- Jean-Marc Vallée : jean-marc.vallee@ac-orleans-tours.fr et
- Aurélien Amiot : contact@cinemalepetitcasino.com

COLLEGE au CINEMA en Loir-&-Cher

LE DISPOSITIF COLLEGE AU CINEMA – PRESENTATION GENERALE

Collège au cinéma est un dispositif national qui repose sur l'engagement de plusieurs partenaires : le Ministère de la Culture et de la communication, le Ministère de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Recherche (DESCO, Direction académique, collèges et leurs équipes pédagogiques), les collectivités territoriales (Conseils généraux), les professionnels du cinéma (exploitants, distributeurs).

Collège au cinéma propose aux élèves (de la sixième à la troisième) de découvrir des œuvres cinématographiques, lors de projections organisées spécialement à leur intention dans des salles de cinéma et de se constituer ainsi, grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants et les partenaires culturels, les bases d'une culture cinématographique.

La participation à cette action repose sur le volontariat des chefs d'établissements et des enseignants qui souhaitent y faire participer leurs classes. Les activités de Collège au cinéma sont inscrites dans le temps et le calendrier scolaire au rythme minimum d'une projection par trimestre.

Les partenaires de Collège au cinéma ambitionnent de :

- former le goût et susciter la curiosité de l'élève spectateur par la découverte d'œuvres cinématographiques en salle, dans leur format d'origine ;
- offrir, dans le cadre du partenariat entre les ministères concernés et les collectivités territoriales, des prolongements pédagogiques et des formations ;
- veiller à l'accès sur l'ensemble du territoire du plus grand nombre d'élèves à la culture cinématographique ;
- participer au développement d'une pratique culturelle de qualité en favorisant le développement de liens réguliers entre les jeunes et les salles de cinéma.

Les films présentés bénéficient de tirages de copies neuves ; ils sont majoritairement classés « art et essai » et privilégient les films français et européens. Les films sont présentés en version originale sous-titrée en français.

Chaque film est accompagné d'un dossier pédagogique (dossier maître) destiné à l'enseignant et d'une fiche thématique remise à chaque élève.

Au niveau départemental, la direction académique, la DRAC, le coordinateur de l'opération, les représentants des exploitants locaux, les représentants des chefs d'établissement et des enseignants, constituent un comité de pilotage qui définit les orientations et suit l'opération localement. C'est lui qui procède au choix des films, à partir de la liste nationale validée par le CNC. Ce choix s'applique alors à l'ensemble des collèges du département.

En Loir-et-Cher, le comité de pilotage se réunit habituellement dans le courant du troisième trimestre. Les partenaires engagés dans le dispositif peuvent demander à y participer.

LES ACTIONS DE FORMATION EN 2014 – 2015 DANS LE LOIR-ET-CHER

Deux formations seront organisées, elles seront assurées par Jean Santoni : Jean.Santoni@ac-orleans-tours.fr. L'inscription à ces formations se fait aussi dans le tableau en ligne : <https://docs.google.com/spreadsheet/ccc?key=0AqNMhnRxESdsdHhkY3VuMmdGT3pSdGoxdHE5YTZRVE#gid=41>

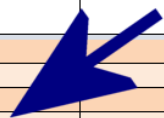
MODALITES D'INSCRIPTION :

Cette année, l'inscription se fait par l'intermédiaire de tableaux en ligne à cette adresse :

<https://docs.google.com/spreadsheet/ccc?key=0AqNMhnRxESdsdHhkY3VuMmdGT3pSdGoxdHE5YTZrRVE#gid=40>,

1. La première action à réaliser est de choisir le tableau qui correspond à votre classe sur deux critères : le lieu de la projection et le niveau de votre classe. Ce choix se fait par les onglets de bas de page. Si l'onglet correspondant (au lieu de projection et au niveau de votre classe) n'apparaît pas, utiliser les flèches de défilement.
2. Complétez ensuite le tableau, en utilisant une ligne par classe. Notez avec précision le numéro de téléphone et le courriel du collègue. Il est très important que l'adresse électronique soit valide, pour établir un contact. Compléter la rubrique Enseignant (Nom et Prénom).
3. choisissez la colonne correspondant à la date de projection souhaitée en indiquant le nombre d'élèves et le nombre d'accompagnateurs.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	
1	BLOIS Les Lobis - 6 / 5e															
2							1 er Trimestre : Fantastic M. Fox (durée 88 min)				2 eme trimestre : Les Temps modernes (85 min)			3 eme trin		
3	Nom du collègue	adresse mail du collègue	telephone du collègue	Nom de professeur	adresse mail du professeur	classe	lundi 02/12/13 10h	mardi 03/12/13 14h			lundi 13/01/14 10h	lundi 13/01/14 14h	lundi 20/01/14 10h		lundi 24/03/14 10h	lundi 24/03/14 14h
4	Georges Brassens	ddddddd@ac-orleans-tours.fr	02 54 00 00 00	Dupont	Dupont@sfr.fr	6e 1		25 (élèves) + 3 (accompagnateurs)				25 (élèves) + 3 (accompagna				25 (élé
5																
6																
7																
8																



4. Lorsque la ligne est complétée, il vous reste à fermer votre navigateur, il n'y a pas d'enregistrement à faire, un historique de toutes les modifications du site est systématiquement généré. Si vous souhaitez savoir si votre inscription est bien enregistrée il vous suffit de retourner sur le site.